

[Texte]

I like what I see when performance indicators publicly available, sufficiently sensitive to give Parliament an indication but at the same time not interfering with their (the corporation's) competitive needs in the part of their business that is competitive. I think that is helpful adequate accountability.

Since then a number of events have taken place which I consider to be of major importance to Canada Post. After discussions between the Corporation and various departments of government, the outstanding financial issues which delayed production of the first Annual Report were resolved to the satisfaction of both parties.

The most immediate result of this agreement is the first Annual Report that was tabled before Parliament February 24. I believe that this responds to the first two recommendations this Committee made in its Twentieth Report to the House of Commons.

In finalizing the outstanding issues, Canada Post Corporation provided its auditors—the firm Maheu Noiseux and the Auditor General of Canada—with the information needed to complete their first audit. I believe that Canada Post has reason to be proud that this first audit, based on generally accepted auditing standards, has resulted in an unqualified statement by our auditors.

With the publication of its first Annual Report, Canada Post achieved an important milestone on the new road Parliament has laid out for us. Already progress is being made on the next one—our second Annual Report. As you are aware, the Governor in Council recently accepted the recommendation of the Board of Directors and named the Auditor General of Canada for a second term as one of the Corporation's joint auditors. This, I believe, goes a long way to meeting this Committee's recommendation in its sixteenth report.

Work can now begin in earnest on the preparation of financial statements for the second Annual Report. The Corporation looks forward to working with Mr. Dye and his team in order that we may benefit further from his vast experience.

As a further result of the agreements with Government, the Corporation has identified the valuation of all the property which it controls pursuant to the Canada Post Corporation Act. This property, consisting of over 2,200 branches, major postal plants and office buildings has been valued at more than \$1.5 billion. Looking toward the future, these agreements have enabled the Corporation to be in a position to make payments with its own cheques drawn on its own accounts in the Consolidated Revenue Fund. While this may not seem like a major achievement, the Board of Directors considers it to be an important part of its desire to build up an image of self-worth within the Corporation. These two steps, as well as the

[Traduction]

Parlement, la Loi sur les Postes représente le meilleur modèle que vous trouverez présentement au Canada.

«Je suis satisfait lorsque je vois que le public a accès aux indices de performance, qu'on est suffisamment ouvert pour donner au Parlement un aperçu de celle-ci, mais sans toutefois intervenir dans leurs besoins concurrentiels en ce qui touche la partie concurrentielle de leurs affaires. Je pense que c'est utile pour le Parlement; il faut qu'il y ait une responsabilité redditionnelle suffisante.»

Depuis lors, une série d'évènements ont eu lieu que je crois être d'importance capitale à la Société. En effet, suite à de nombreuses discussions entre la Société canadienne des postes et divers ministères du gouvernement, les questions d'ordre financier qui retardaient la finalisation du premier rapport annuel, ont été résolues à la satisfaction de la Société et du gouvernement.

Un résultat immédiat de cette entente fut la présentation au Parlement du premier rapport annuel qui fut présenté au Parlement le 24 février dernier. Ce rapport annuel satisfait, certes, les deux premières recommandations du vingtième rapport de ce comité à la Chambre des communes.

La résolution des questions en suspens a permis à la Société canadienne des postes de rendre disponible aux vérificateurs, l'étude Maheu Noiseux et le Vérificateur général du Canada, les éléments nécessaires pour conclure leur première vérification. Je suis d'avis que la Société canadienne des postes est en droit d'être fière du résultat de cette vérification, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, qui a permis aux vérificateurs de présenter un rapport sans réserve.

Avec la parution de son premier rapport annuel, la Société canadienne des postes franchit une étape importante dans la voie désignée par le Parlement. Il faut souligner que des progrès considérables ont déjà été accomplis dans la préparation du second rapport annuel. Comme vous le savez, le Gouverneur en conseil a récemment adopté les recommandations du conseil d'administration et a renouvelé le mandat du Vérificateur général du Canada à un des postes de vérificateur-adjoint de la Société. Ceci, je crois, se conforme aux recommandations du seizième rapport de ce comité.

Le travail en vue de la préparation du second rapport annuel peut maintenant être abordé de façon sérieuse et déterminée. La Société se réjouit de travailler, une fois de plus, avec M. Dye et ses associés et ainsi pouvoir bénéficier de sa vaste expérience.

Les ententes avec le Gouvernement ont eu comme autre effet de permettre à la Société d'évaluer avec précision les actifs sous son contrôle aux termes de la Loi sur la Société canadienne des postes. Ces actifs comprennent plus de 2,200 succursales postales, plusieurs édifices et centres de tri et traitement de courrier, pour une valeur de plus de 1.5 milliards de dollars. En jetant un regard sur l'avenir, ces ententes ont permis à la Société de pouvoir rencontrer ses obligations en utilisant ses propres chèques tirés sur ses propres comptes à même le Fond Consolidé du Revenu. Bien que l'importance de cet accomplissement ne soit pas évident pour tous, le Conseil d'administration considère que ceci représente un élément